

Plus de 9 habitants des Hauts-de-France sur 10 vivent dans une aire d'attraction des villes

Insee Analyses Hauts-de-France n° 113, octobre 2020

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France - sous embargo jusqu'au 21 octobre 2020 12h

- Dans les Hauts-de-France, la grande majorité de la population vit sous l'influence des villes.** Ainsi, 95 % de la population régionale réside dans l'une des 65 aires d'attraction des villes. La constitution de ces aires résulte d'un nouveau zonage mis en œuvre par l'Insee, qui se substitue au zonage en aires urbaines de 2010.
- Après lÎle-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région rassemble la plus grande part de population vivant sous l'attraction des villes,** 3 points au-dessus de la moyenne de France de province (92 %).
- Les vingt principales aires des Hauts-de-France de plus de 50 000 habitants et 10 000 emplois concentrent les 3/4 de la population régionale.** De plus, 1 habitant sur 10 vit dans une aire d'attraction d'une ville située hors de la région. Cela concerne essentiellement le sud de la région et l'aire de Paris, qui englobe 500 000 habitants des Hauts-de-France.
- Avec 1,5 million d'habitants, l'aire de Lille est la plus peuplée de la région** et la 4ème française. A proximité, les aires de Valenciennes, Douai, Lens-Liévin, Béthune et Auchel-Lillers dans le bassin minier, qui concentrent près d'1 million de personnes, renforcent le poids démographique du nord de la région. Enfin, l'aire d'Amiens (355 000 habitants) occupe le 30ème rang métropolitain. Même si elle est quatre fois moins peuplée que celle de Lille, elle est la plus étendue des Hauts-de-France.
- Au sein des aires d'attraction des villes, les pôles sont plus pourvoyeurs d'emplois que les couronnes qui revêtent un caractère plus résidentiel.**
- Entre 2007 et 2017, les plus fortes croissances démographiques se concentrent dans les couronnes des aires d'attraction quelles que soient leurs tailles.



Surreprésentation des emplois dans les pôles et des actifs dans les couronnes.

Aire d'Attraction des Villes



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr